

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2024**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 4
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 27 février 2024

Étaient présents : Mme Charlotte ALBERT ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à M. Antoine ROSANO ; M. Damien FANCELLO a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond WEBER ; M. Dominique WEYANT a donné procuration à Mme Karine WEBER.

Était absent non excusé : Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 05 février 2024.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 7.9-012/2024 : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DÉPENSES DU SMGF DU VAL DE METZ

Afin de permettre la réalisation de travaux d'entretien nécessaires et comme prévu à l'article 8 des statuts, il est nécessaire de solliciter une participation des communes aux dépenses du Syndicat.

Le Président du SMGF du Val de Metz propose une participation à hauteur de 20 €/ha au prorata de la surface boisée de chaque collectivité, représentant ainsi une contribution totale de 20 103,87 € pour l'exercice 2023.

Pour la commune de Norroy-Le-Veneur, la participation représenterait la somme de 567,58 € (28,3788 ha x 20 €/ha).

VOTES :

5 POUR

9 ABSTENTIONS

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 06 mars 2024
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20240305-2024DEL012-DE
Reçu le 07/03/2024

